



# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2013

### Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD - Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoints.

Mmes Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL -

Mrs Michel BATTISTELLA – Alain BOUVET – Pierre DUPORT – Bruno FORT – Fabrice GALLET et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Valérie CARPIN – Mrs Eric CURTET et Laurent JOLY

Pouvoir : Mme CARPIN à Mme PASCAL

Secrétaire de séance : Marie-Françoise PASCAL

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### Ordre du jour :

#### ➤ Délibération

- Comptes de gestion 2012
- Comptes administratifs 2012
- Affectation du résultat
- Vote des taux
- Budgets primitifs 2012
- Fonds Solidarité Logement
- Avenant n°8 pour service ADS

#### ➤ Informations diverses

**Mme Marie-Françoise PASCAL est nommée secrétaire de séance.**

Procès-verbal du 28 février 2013 :

Pas d'observations, il est adopté à l'unanimité.

#### ➤ Délibérations :

*Arrivée de Mr DUPORT*

• Les comptes de gestion 2012, pour le budget principal et les budgets annexes Eau et Assainissement présentés par Monsieur le Maire sont approuvés à l'unanimité.

• Le Maire ayant quitté la salle des délibérations, les comptes administratifs 2012 budget principal et budget annexes eau/assainissement, sont présentés par Mme Colette BLANCHARD, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux finances. Ils font apparaître les résultats ci-dessous :

### BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes :	80 309.40 €	716 181.33 €
Dépenses :	353 934.50 €	519 460.32 €
Résultat de l'exercice -	273 625.10 €	+ 196 721.01 €

Résultat antérieur	6 992.57 €	861 983.33 €
Solde d'exécution	- 266 632.53 €	1 058 704.34 €

EAU

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes :	65 179.28 €	33 849.75 €
Dépenses :	40 527.38 €	40 002.54 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>24 651.90 €</b>	<b>- 6 152.79 €</b>
Résultat antérieur	62 591.72 €	68 455.00 €
Solde d'exécution	87 243.62 €	62 302.21 €

ASSAINISSEMENT

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes :	67 784.03 €	32 528.28 €
Dépenses :	76 737 23 €	60 844.10 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 8 953.20 €</b>	<b>- 28 315.82 €</b>
Résultat antérieur	32 428.85 €	30 737.98 €
Solde d'exécution	18 475.65 €	2 422.16 €

Ces comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité, en parfaite concordance avec les comptes de gestion du Trésorier de Belley.

Monsieur FORT demande, compte tenu des résultats excédentaires du budget de l'eau, que soit programmée l'installation d'un surpresseur pour le hameau de Cressieu car il s'agit d'une demande récurrente des habitants. Monsieur BONNARD lui répond que ce point sera étudié après le vote du budget primitif et suggère la création d'une commission spéciale pour étudier ce point. Il est souligné que les études ont déjà été réalisées lors des travaux de réseau d'eau mais qu'il convient probablement de les mettre à jour.

- Affectation du résultat.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- reprend les excédents en recettes de fonctionnement et d'investissement pour chaque budget annexe ;
- affecte 932 632.53 € au 1068 pour le budget communal (prise en compte des restes à réaliser). Le résultat reporté en fonctionnement est de 126 071.81 € au 002.

- Mr Bonnard communique ensuite l'état de notification des taux des taxes directes locales. Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2013.

- Les budgets primitifs budget principal et budgets annexes eau/assainissement 2013 sont votés à l'unanimité. Ils s'équilibrent comme suit :

☞ pour le **BUDGET COMMUNAL** :

- Section d'exploitation : 818 544.81 €
- Section d'investissement : 2 520 723.34 €

☞ pour le **BUDGET ASSAINISSEMENT** :

- Section d'exploitation : 31 622.16 €
- Section d'investissement : 72 553.81 €

☞ pour le **BUDGET EAU** :

- Section d'exploitation : 105 677.21 €
- Section d'investissement : 151 449.00 €

- Sur proposition du Maire, à l'unanimité, l'adhésion au Fonds Solidarité Logement est renouvelée pour l'année 2013. La contribution s'élève à 0.30 € par habitant.
- Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n°8 à la convention initiale pour le fonctionnement 2013 du service ADS (instruction des demandes d'urbanisme).

➤ **Informations diverses**

☞ Lotissement du château à Rothod.

Monsieur le Maire rappelle les 2 recours gracieux dont avait fait l'objet le Permis d'Aménager délivré à la société PARIMO. Il indique qu'à la suite des réunions qui se sont tenues en mairie, en présence de toutes les parties et avec l'aide de Mr Martinod du service ADS, un accord a été trouvé.

Un permis modificatif a été déposé par la société PARIMO et les recours gracieux ont été retirés.

Monsieur le Maire se félicite de cette issue positive obtenue grâce à un dialogue ouvert et constructif.

☞ En raison des travaux de construction du groupe scolaire, les bennes de tri sélectif des déchets ménagers de CHAZEY-BONS ont été transférées sur le parking de la salle des fêtes.

☞ Monsieur le Maire indique que le conseil municipal de la commune d'Andert-Condon vient de se prononcer en faveur de l'échange de parcelles avec la commune de Chazey-Bons dans la forêt communale (rappel de la délibération en date du 24 janvier 2013).

Monsieur Gallet intervient pour indiquer qu'en l'absence de demande formelle du Maire l'aménagement foncier ne sera pas programmé pour la commune avant 2015. Il souhaiterait pour sa part que cela soit traité rapidement pour mettre en application le plan de gestion des espaces naturels réalisé. Monsieur Bonnard répond qu'il en fera la demande à la responsable du dossier à l'ONF.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 28 mars 2013**

**Chazey-Bons, le 30 mars 2013**

**Le Maire, Didier BONNARD**

